



Le Bouquet du Nid de l'Aigle, le 22 juillet 1918 (cliché René VIVIEN)

Curiosités et monstruosités naturelles dans le massif de Fontainebleau (seconde partie)

*« Celui qui ne peut plus éprouver ni étonnement ni
surprise est pour ainsi dire mort; ses yeux sont
« éteints ».* (Albert EINSTEIN)

par Jean VIVIEN

*Ancien Président de l'Association des Naturalistes
de la Vallée du Loing
et du Massif de Fontainebleau*

Depuis la parution du début de ce travail de longue haleine (d'ailleurs peut-il y en avoir une fin ?) dans le précédent Bulletin de la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau (*La Voix de la Forêt* 1976, pages 22 à 34), d'autres découvertes intéressantes les arbres de notre Massif présentant certaines monstruosités naturelles telles que mariages entre végétaux de la même espèce ou de genre différent, arbres curieusement assis ou à cheval sur une roche, loupes ou brogues, etc. ont encore été répertoriées.

Nous avons suivi à peu de chose près l'ordre de présentation adopté dans la première partie, en y adjoignant également quelques clichés photographiques pour agrémenter le texte.

En voici donc le détail, avec les numéros du nouveau plan parcellaire établi par l'Office National des Forêts, ce qui, nous le souhaitons, permettra de situer plus aisément ces individualités que les Amis de la Forêt voudront certainement voir et connaître.

HETRES

Parcelle n° 3. — Dans l'angle que dessinent la Route Centrale du Bois-Gauthier et la Route Dauberon et près de leur intersection pousse un hêtre dont la base mesure 1,20 m; il porte deux rameaux dont l'un se dédouble puis se marie en trois places avec l'autre, laissant entre eux deux lumières d'ouvertures inégales.

Parcelle n° 5. — Sur la Butte du Montceau, près de la Route de la Fontaine-Saint-Aubin, un Hêtre présente un rameau qui s'incorpore intimement avec le tronc principal en produisant d'épais bourrelets ligneux.

Parcelle n° 20. — Proche de la Route de la Petite-Haie, dans le canton du même nom, peu après son intersection avec celle de la Caille, jaillit du sol un

bouquet de Hêtre à cinq tiges dont certaines soudées à trois endroits; malheureusement cet arbre — qui fut magnifique — est la proie des Ungulines (*Ungulina fomentaria*) : huit consoles de ce Polypore donnent le signal de son inévitable et prochaine décrépitude.

Parcelle n° 26. — Sur le bord de la Route de Cheyssac, en bas du Rocher d'Avon, à une vingtaine de mètres de son intersection avec la Route de Diane, un Hêtre de 85 cm de périmètre de base expose à 40 cm du sol une ouverture de même longueur entre les deux tiges qui sont intégralement englobées l'une dans l'autre sur 1,30 m; après quoi, celles-ci se libèrent et retrouvent leur indépendance définitive.

Parcelle n° 128. — Dans le Champ-Minette, en bordure de la Route de la Croix Saint-Jacques, peu avant sa rencontre avec celle de la Faisanderie en avant de l'Obélisque, croît un Hêtre mesurant 1,50 m de tour; à une quarantaine de centimètres du sol, son tronc se divise en deux rameaux qui vont se fondre ensuite à un mètre de hauteur en une tige commune. (photo n° 10).

Parcelle n° 166. — Dans le triage du Mont-aux-Biques, entre le Carrefour Girardin et celui des Oublis, à quelques mètres de la Route des Oublis, dans le taillis, un Hêtre est porteur, à environ sept mètres de sa base, d'une espèce de « poignée » d'un mètre de longueur à peu près, produite par une branche littéralement englobée par le tronc d'où elle se détache.

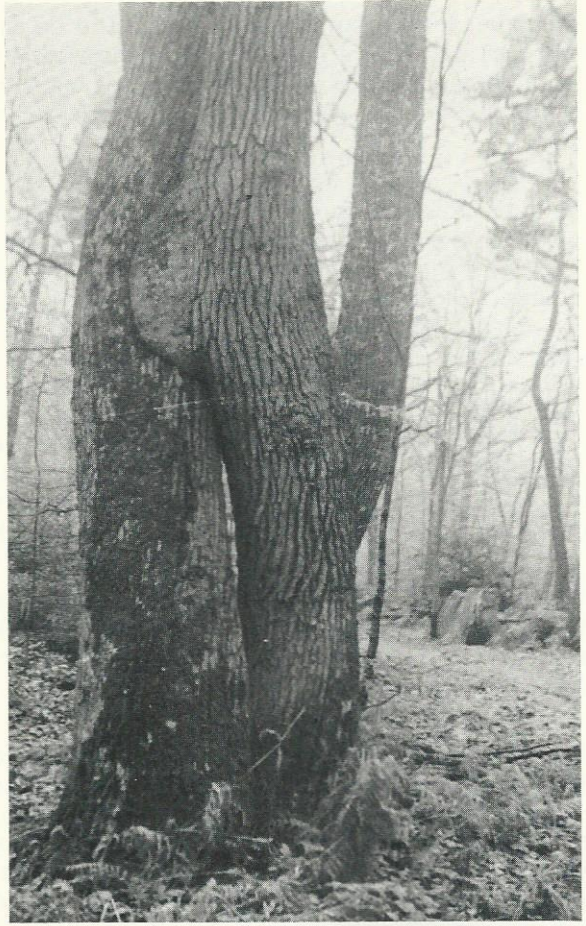
Parcelle n° 253. — En bordure de la Route Tournante des Hauteurs de la Solle, peu après avoir quitté le Carrefour du Gros-Hêtre et de la Forêt de Soignes, les deux tiges d'un jeune et même Hêtre sont étroitement mariées à 1,70 m de la base.

Un peu plus loin, dominant le chaos gréseux et la gorge profonde, c'est encore un Hêtre probablement

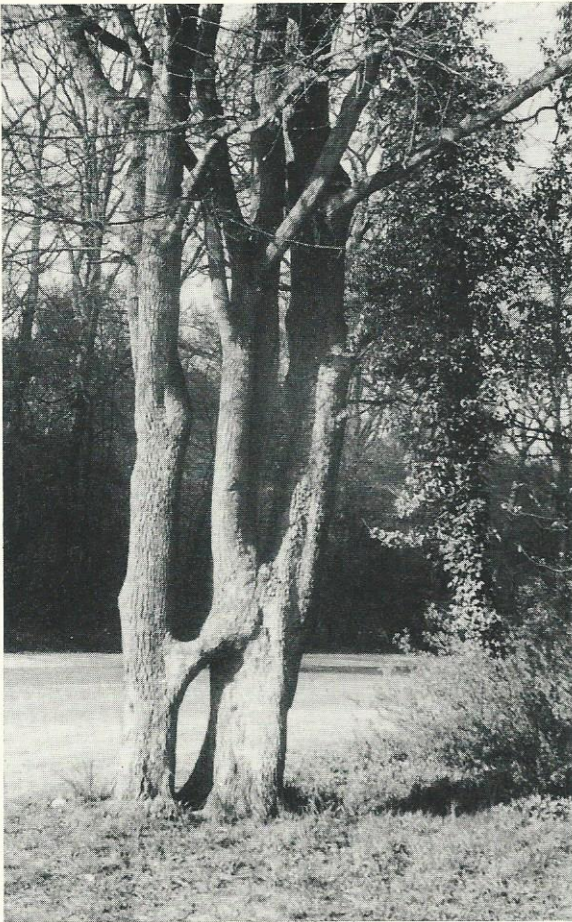
1



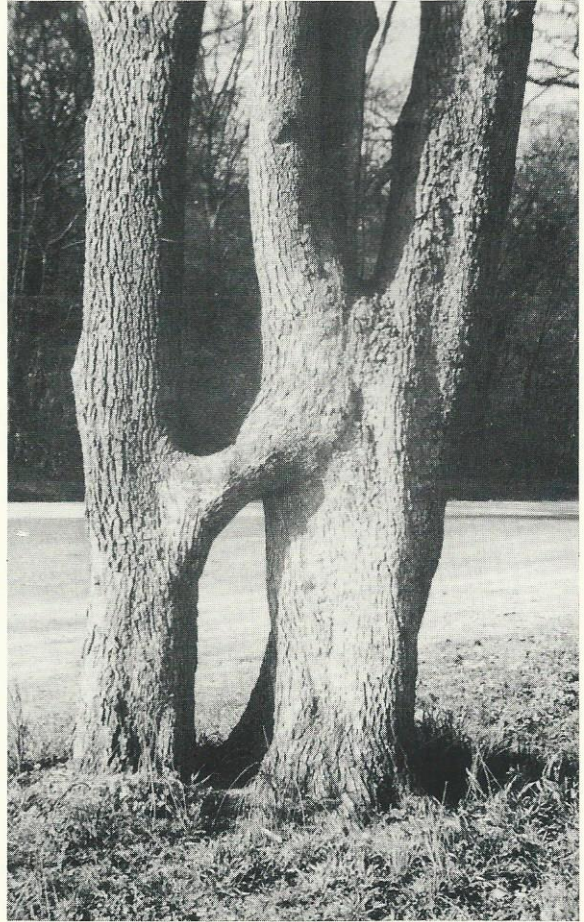
2



3



4



bicentenaire dont le corps principal (2,90 m de circonférence) est réuni à l'un de ces rameaux par un bras horizontal d'un peu plus d'un mètre de longueur, à environ 1,80 m du pied, faisant songer aux « Frères-Siamois ».

Dans les Réserves Biologiques, comme les précédents de cette parcelle, aux abords de la Route Amélie, sur le sentier de Grande Randonnée n° 1 qui contourne l'enceinte clôturée de l'Hippodrome de la Solle, s'élance un Hêtre de près de cinq mètres de circonférence; c'est un véritable bouquet de cinq tiges; deux d'entre elles sont reliées à une quinzaine de mètres de hauteur par un bras transversal, à l'imitation aussi des « Frères-Siamois ». (C'était le « Jacques-Delille » de l'ancien circuit Denecourt-Colinet aujourd'hui abandonné de la promenade dite du Champ de Courses, désigné par la lettre « O »).

Parcelle n° 256. — A l'intersection de la Route Gustave avec celle des Ligueurs (La Belle-Croix), deux rameaux du même Hêtre sont solidaires et offrent trois soudures très écrasées.

Parcelle n° 266. — A peu de distance de la Route de Villate et à une centaine de mètres du Carrefour du Nid de l'Aigle qu'on a laissé derrière soi, un Hêtre de belle taille (2,75 m de cf.) se divise en deux sous un angle très aigu, ce qui facilite un rapprochement souligné par un épais bourrelet ligneux situé à environ quatre mètres du pied.

Dans les Rochers du Mont-Ussy, à quelques pas de la même Route de Villate, mais sur le côté opposé, se profile sur l'agreste et remarquable écran rocheux un Hêtre dont les deux rameaux sont reliés et soudés à deux places différentes et assez rapprochées; de plus cet arbre étend une de ses grosses racines avec force sur la dalle gréseuses qui le joute, l'enlace et la maintient, semble-t-il, d'un geste à la fois protecteur et autoritaire.

Parcelle n° 376. — En bordure de la route qui sert de chemin de bornage au Bois de la Madeleine face au Château de Belle-Fontaine, entre les anciennes bornes n° 925 et 926, on distingue un Hêtre penché dont un rameau secondaire se détache de l'unique base, s'élève et s'intègre parfaitement au maître tronc à deux mètres environ du sol, l'ensemble rappelant la courbe d'une anse gigantesque.

Parcelle n° 385. — Sur le versant nord des Rochers de la Plaine du Fort-des-Moulins, en contre-bas du sentier n° 2 conduisant à la Roche Eponge, un Hêtre approchant les trois mètres de tour donne naissance à une branche basse s'inclinant vers l'humus forestier, y pénètre, formant ainsi jambage, puis se redresse vers la lumière; cette seconde portion est beaucoup plus grosse que la première.

Parcelle n° 527. — Parmi les incomparables éboulis gréseux des Réserves Biologiques de la Gorge-aux-

Loups, sur l'ancien circuit abandonné, à une dizaine de mètres du rocher autrefois dénommé « Martin-Hugue » (R), végète un Hêtre dont les ramifications s'amalgament à deux endroits assez rapprochés l'un de l'autre.

Parcelle n° 719. — Sur le trajet du sentier n° 7 des Platières et Gorges d'Apremont, parmi un pittoresque ensemble minéral, le plus beau des « Belleydier », Hêtre à quatre tiges principales, repose en partie sur une petite roche; deux de ses branches secondaires se marient et se soudent indissolublement à environ deux mètres du tapis moussu.

Parcelle n° 724. — En bordure de la Route des Monts-Girard, à 200 mètres environ du Carrefour de la Gorge-aux-Néflers, nous trouvons un Hêtre dont les deux tiges très proches l'une de l'autre se sont jointes et mariées à trois reprises.

Parcelle n° 858. — Au voisinage du sentier n° 12 qui serpente à travers les éboulis chaotiques du Rocher Canon, un Hêtre penché attire l'attention du randonneur : une de ses tiges s'est écrasée au point de contact avec une roche sur laquelle il repose en partie; à cet endroit, semblable à une branche, une longue et sinueuse racine adventive s'est développée et étale ses ramifications sur la plate-forme de la masse de grès.

Parcelle n° 879. — Sur la Route du Ragot, entre le Carrefour de la Compagnie et la Route du Rocher Cuvier-Châtillon, une cépée de Hêtre dont deux des cinq unités sont étroitement mêlées à 1,60 m du terrain.

CHENES

Parcelle n° 126. — Dans cette portion du terrain militaire du Polygone appartenant au Puits-du-Cormier, en bordure de la route du même nom, une cépée de Chêne pubescent présente deux tiges avec solide soudure; certaines branches secondaires sont en cours de pénétration en trois endroits.

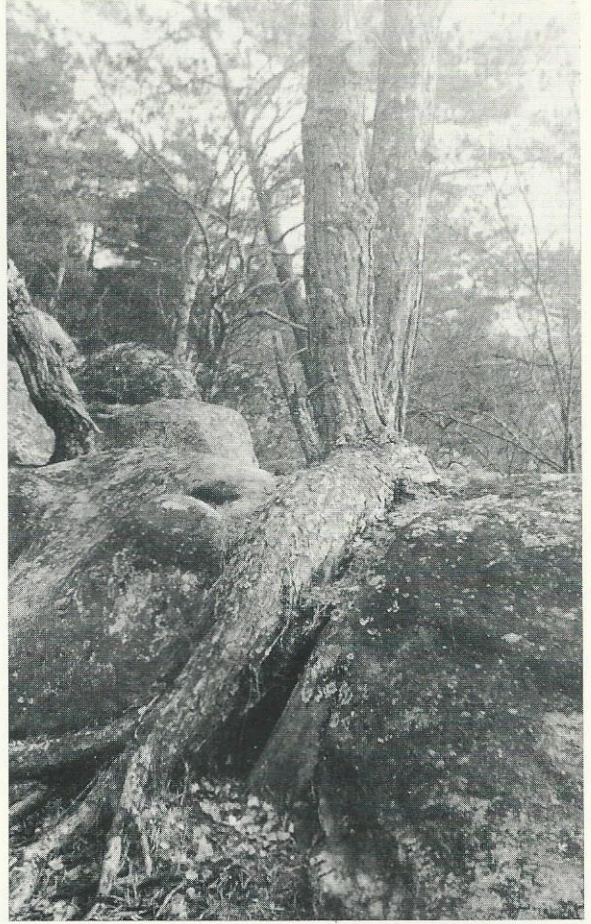
Parcelle n° 170. — Dans le canton de la Mare aux Corneilles, la petite mare susdite proche de la Route Ronde, est parsemée de bouquets de Saules penchés et touffus, ainsi que de nombreux rochers; certains servent de refuge à quelques Chênes qui les utilisent comme piédestals et les recouvrent en partie de leurs racines tentaculaires; le plus gros (2,50 m de cf.) est particulièrement caractéristique et mérite d'être signalé.

Parcelle n° 252. — A peu de distance du sentier de Grande Randonnée n° 1 (diverticule) entre la Route de la Renommée et celle de Buffon, descendant toutes deux vers la Route Amélie, dans la Vallée de la Solle, pousse un Chêne dont un rameau s'incorpore au fût initial à environ 2,50 m du sol, formant ainsi une lucarne.

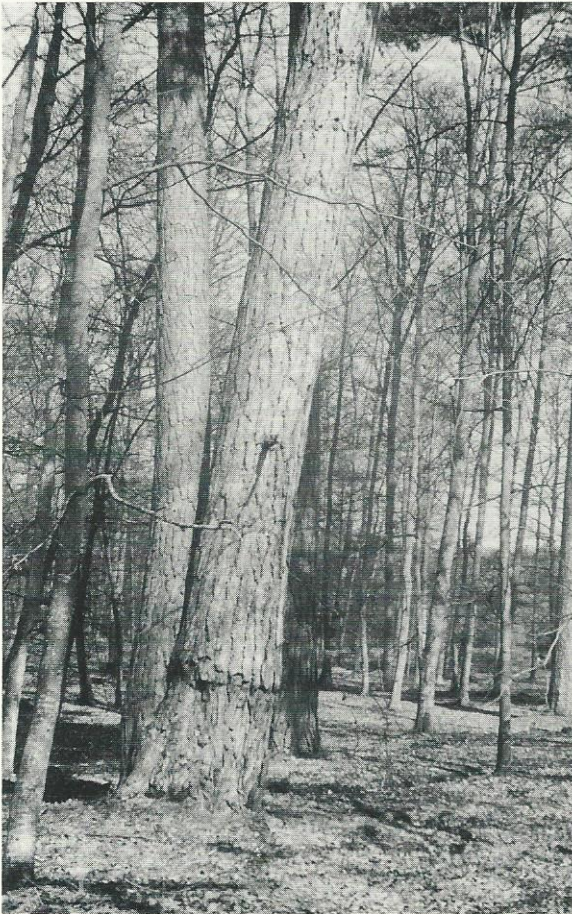
5



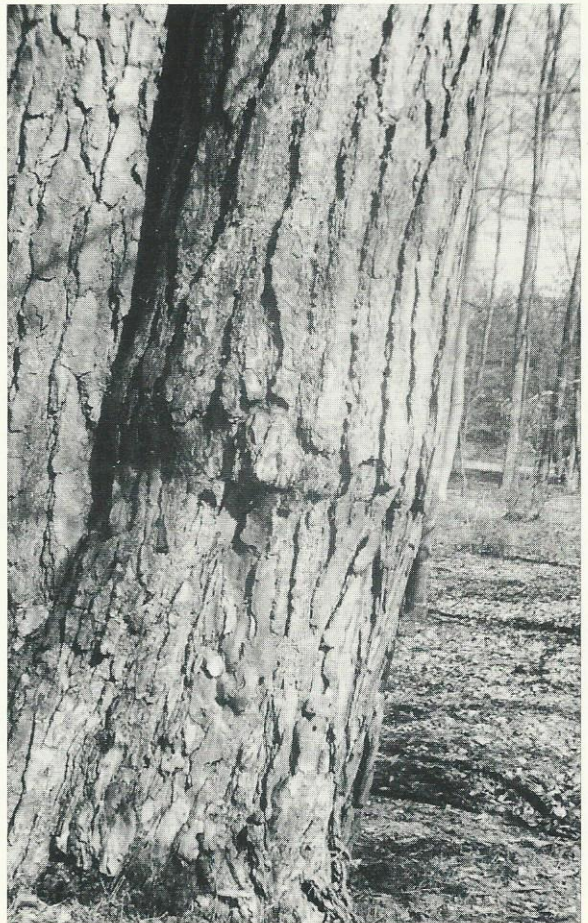
6



7



8



Parcelle n° 264. — Dans le Mont-Ussy, le long de la Route de la Reine, deux Chênes ayant base commune s'unissent à trois mètres de hauteur par une puissante ventouse spectaculaire, après une séparation deux mètres plus bas.

Dans la même parcelle, auprès de la Grotte des Montussiennes (Rochers du Mont-Ussy), une roche est chevauchée par un Chêne de taille moyenne (1,10 m de cf.) dont les racines longues et enveloppantes emprisonnent la masse de grès avant de plonger vers l'humus nourricier. (photos nos 2 et 16).

Parcelle n° 273. — Près du sentier-promenade n° 1, peu avant de franchir la Route du Mont-Ussy et d'atteindre la Grotte des Montussiennes, se distingue un Chêne dont les deux fûts, après un léger écartement, se rejoignent et se marient pour ne former qu'une seule et solide unité, divorçant toutefois par la suite. (photo n° 1).

Parcelle n° 501. — Au sommet de l'angle formé par la Route de la Croix du Grand-Maître et celle du Rocher Besnard, à la cote 87,5, au pied de la Malmontagne, un Chêne offre une importante soudure de ses deux rameaux à 1,50 m environ de leur souche originelle.

Parcelle n° 506. — Au carrefour de la Malmontagne, très près de la Route de Montigny à Fontainebleau par le Montoir, existe un Chêne à double tige dont un bourrelet cicatrisant les unit à deux mètres du pied de l'arbre.

Parcelle n° 527. — Dans les sombres profondeurs de la Gorge-aux-Loups, près de la route portant le même nom, voici un Chêne à trois tiges : l'une se divise en deux ramures se rapprochant à une certaine hauteur pour former entre elles un épais coussin cortical et ligneux.

Parcelle n° 713. — A proximité du Carrefour des Gorges d'Apremont et de la Route du Dormoir qui gravit le versant rocheux aboutissant à la Caverne des Brigands, et dans l'ensemble de vieilles écorces connues jadis sous le vocable « Les Chênes de Lantara », un Chêne (2,85 m de tour) dresse en « V » ses deux tiges qui, malgré leur écartement progressif, se sont néanmoins reliées à deux mètres du sol en produisant un épais coussin ligneux et une lumière de 85 cm entre elles.

Parcelle n° 858. — A la base du Rocher Canon, à peu de distance du parking traversé par la Route de la Table-du-Roi, un Chêne pubescent aux rameaux tortillés et surbaissés trône confortablement implanté au sommet d'une énorme roche qu'il semble maintenir et étrangler de ses puissantes racines, serres implacables, dont une particulièrement longue et imposante, donne à cet agreste tableau une force et une richesse indicibles. (photo n° 9).

PINS

Parcelle n° 358. — Parmi les peuplements de Pins du Lord Weymouth (*Pinus Strobus*) qui garnissent le « Bosquet du Pavillon Chinois » dans la Plaine des Ecouettes, l'un de ces élégants résineux — descendants de ceux qui ornaient les abords du Pavillon disparu dans la tourmente révolutionnaire — de près d'un mètre de circonférence retient prisonnier en son pied un jeune Hêtre de 35 cm.

Parcelle n° 367. — Au lieu-dit « Le Pavillon Chinois » déjà cité, dans la Plaine des Ecouettes, sur le parcours modifié du sentier n° 15, et dans l'angle délimité par la Route du Grand-Amiral et la RD. 116, parmi plusieurs Pins Laricio de Corse (*Pinus laricio corsicana*) aux fûts élancés et rectilignes, l'un d'eux étonne et surprend : le Pin sylvestre sur lequel a été greffé un Laricio s'est développé conjointement à son hôte; tous deux s'écartent en un vaste « V » de la base commune qui atteint une circonférence inhabituelle (3,80 m). Ce Pin sylvestre paraît avoir bénéficié de la vigueur du Corse pour présenter une telle grosseur. C'est, avec celui du Rocher du Mauvais-Passage (voir « La Voix de la Forêt » de 1976, p.31) le deuxième exemple de cette fantaisie de la nature connu en forêt domaniale. (photos nos 7 et 8).

Parcelle n° 541. — Le long sentier n° 11 qui serpente à travers le Rocher des Étroitures, à une dizaine de mètres de la « Roche Niedermeyer » (V), apparaît un Pin sylvestre dont les deux rameaux d'un mètre de circonférence chacun se soudent visiblement par l'intermédiaire de deux branches, à 1,50 m à peu près du socle rocheux sur lequel l'arbre se maintient. Quand on contourne ce conifère en gravissant le pittoresque mamelon, la suture de celles-ci se profile quelque peu oblitérée par deux autres branches partant de ce côté et par une troisième légèrement en retrait.

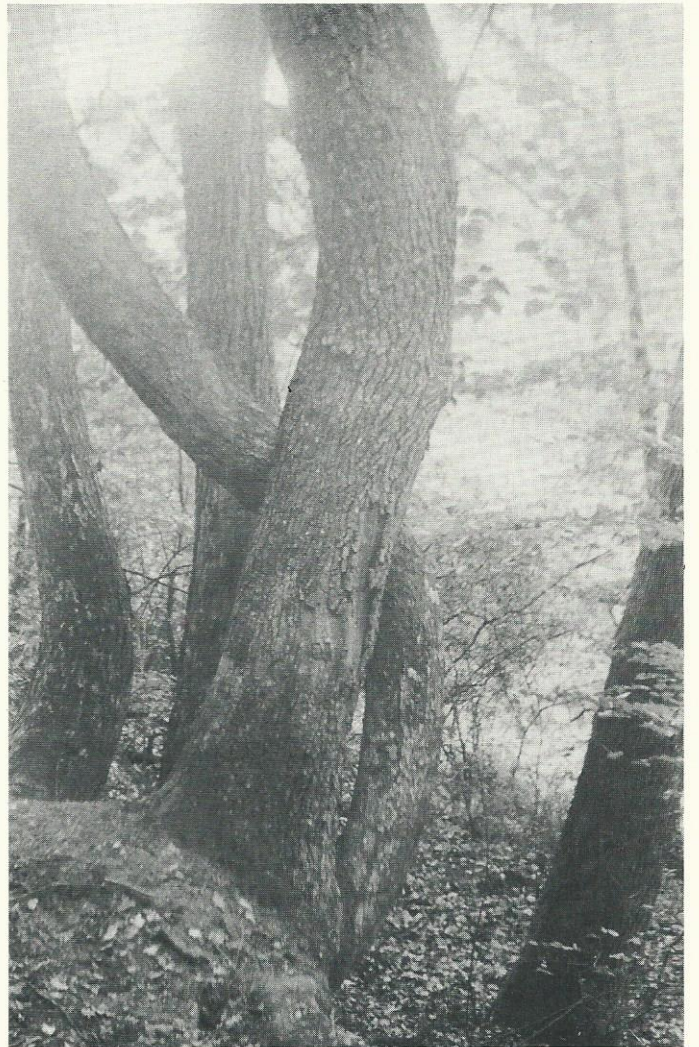
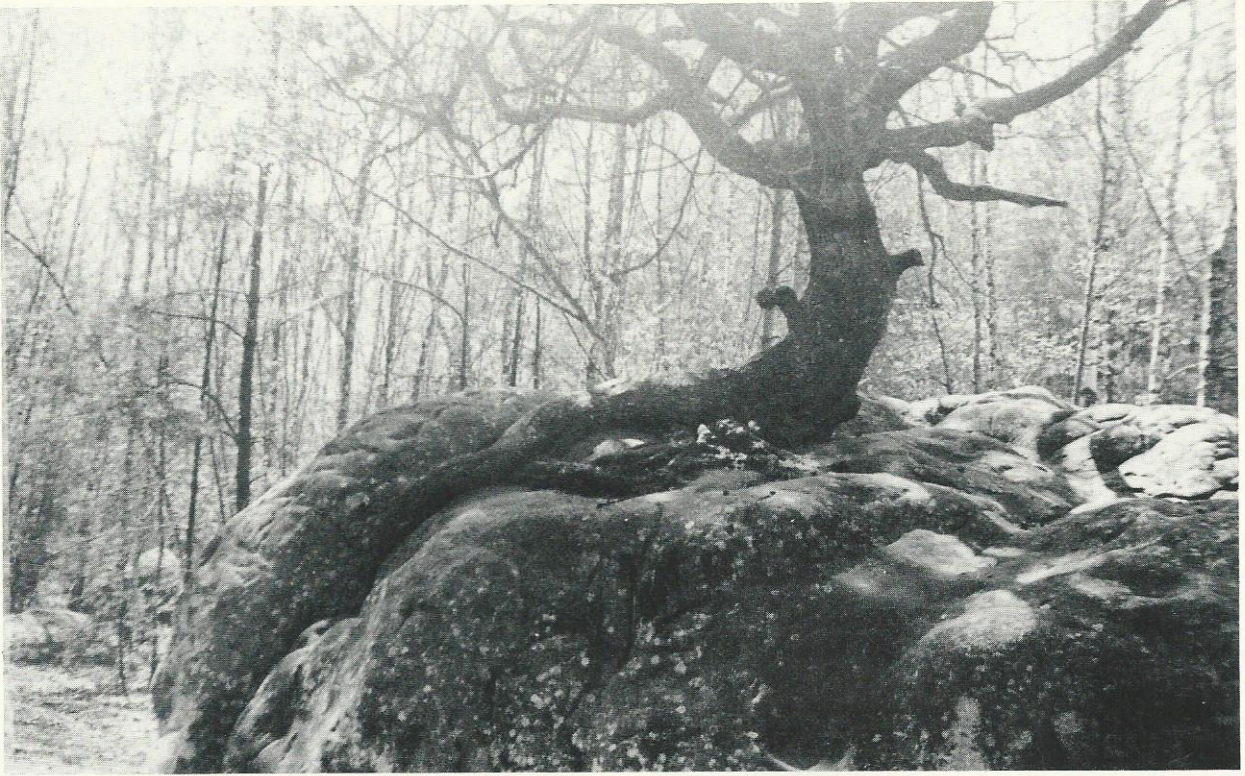
Parcelle n° 881. — En parcourant le sentier n° 5 qui longe le rebord méridional de la platière du Rocher Cuvier-Châtillon, près du « Belvédère de Flaubert », c'est un Pin sylvestre à double tige qui retient notre attention : sa racine principale, telle un tronc véritable, s'arc-boute entre deux rochers qu'elle escalade pesamment. (photo n° 6).

Parcelle n° 881. — Auprès du rocher dédié à « Henri Regnault », sur le versant nord de l'ancienne Vallée des Fougères du Rocher Cuvier-Châtillon, un Pin sylvestre s'incruste avec force sur un rocher de petit format qu'il semble maintenir au sol du nœud de ses impitoyables racines.

ESSENCES DIVERSES

Parcelle n° 15. — Près du pont d'Avon qui enjambe la voie ferrée Fontainebleau-Thomery, à l'intersection même du Chemin de Saint-Aubin avec la

9



10

11

RD. 137, se détachent deux Erables champêtres (1,60 m et 1 m de circonférence) dont les troncs à deux et trois tiges sont puissamment jumelés à un mètre du sol environ par un bras de cinquante centimètres de longueur. (photos n^{os} 3 et 4).

Un peu plus loin, au sommet de l'angle formé par la Route du Tarin et la même RD. 137 qui conduit à Thomery, dans le triage du Mont-Andart, un Charme cornier possède une seconde tige entièrement assimilée avec la première, en laissant une lumière entre elles. (photo n^o 5).

Parcelle n^o 112. — Sur la platière de la Gorge du Houx, au Carrefour du Houx, un Bouleau verruqueux présente une base à trois rameaux qui se croisent, s'enchevêtrent en se soudant mutuellement.

Parcelle n^o 711. — Sur le parcours du sentier n^o 6, près de la Route des Gorges d'Apremont, à travers le Désert du même nom, nous avons retenu un Bouleau verruqueux dont la souche se libère d'une faille rocheuse dans laquelle il est coincé et écrasé, ce qui ne semble pas gêner outre mesure son développement.

Parcelle n^o 713. — Au Carrefour des Gorges d'Apremont voici une cépée de Charmes fortement installée sur une plate dalle rocheuse où elle étale et disperse en tous sens ses nombreuses tentacules serpentiformes : deux de ses rameaux présentent une solide soudure.

A Souppes, donc hors forêt, près de l'un des polissoirs néolithiques de Beaumoulin, croît un Frêne dont les deux rameaux se rejoignent et se marient parfaitement, laissant entre eux une étroite lucarne.

ESSENCES DOUBLES

Parcelle n^o 222. — Sur le versant NW du Mont Saint-Germain plongeant vers la Route du Plateau, à proximité du sentier du SI de Bois-le-Roi (n^o 12), s'accroche à l'abrupt rebord de cette butte calcaire un groupe de quatre arbres : deux Chênes et deux Alisiers de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*). L'un de ceux-ci se maintient en place grâce à une énorme et longue racine horizontale; puis de la souche encastree dans celle des Chênes jaillit le tronc contournant ce dernier qui, blessé à son rude contact, a lutté contre l'inévitable soudure en produisant un coussin protecteur. (photo n^o 11).

Parcelle n^o 252. — Un drôle de « ménage à trois » que ce groupe mixte Chêne-Hêtre que l'on découvre sur le tracé du diverticule du sentier de GR n^o 1, dans la traversée de la Vallée de la Solle, sur le versant nord du Mont-Ussy, dans la partie comprise entre la Route de la Renommée et celle de Buffon qui aboutissent toutes deux sur la Route Amélie. Il s'agit d'un Hêtre coincé entre deux Chênes, ou plutôt entre deux tiges d'un même arbre; l'une de ces racines hors du sol s'insinue entre les deux troncs qu'elle

sépare et enfourche curieusement; de plus le tronc du Hêtre est accolé et incorporé sur une grande portion à l'une des tiges du Chêne; chacun des trois associés mesure 1,60 m de circonférence, et leur socle commun 3,40 m environ.

Parcelle n^o 258. — En empruntant la Route de la Reine après avoir quitté le Carrefour de la Croix d'Augas, on remarque le long de cette allée forestière un Chêne et un Pin sylvestre dont les troncs sont accolés; le feuillu s'est lié nettement au résineux par une ventouse en formation.

Parcelle n^o 268. — Au cœur des Réserves Biologiques du Gros-Fouteau, nous avons retrouvé un « Chêne-Charmé », pas aussi remarquable que son célèbre homonyme autrefois voisin du « Jupiter », mais qui a l'avenir devant lui, suivant l'expression consacrée; il s'agit d'un Chêne d'un mètre de circonférence enserré entre deux Charmes de gabarit à peu près semblable (0,90 et 0,80 m de tour); ce Chêne est soudé en quatre endroits : une fois à la base du premier Charme et trois fois au second. Ce groupe mixte situé à proximité d'un ancien sentier Denecourt à 25 mètres environ d'un très vieux Chêne creux autrefois connu sous le nom de « Massillon ».

Parcelle n^o 282. — Dans le Mont-Pierreux (Montagne de Paris), en bordure du sentier n^o 4-5, à la hauteur de l'ancien stand de tir, peu après le tronçon commun avec la Route du Gros-Fouteau, se voit une cépée géminée formée d'un Alisier (*Sorbus torminalis*) de 1,05 m de circonférence et d'un Chêne à double tronc de un mètre de tour; la base de l'Alisier et celle d'un des rameaux du Chêne sont associées.

Parcelle n^o 376. — Dans la Madeleine, à peu de distance de la Route Berthe qui longe la propriété de Belle-Fontaine, c'est encore une curieuse cépée où se mélangent un Chêne et un Hêtre, chacun d'eux fort de deux tiges; celles-ci semblent se libérer d'un seul et même socle de départ.

AUTRES CURIOSITÉS

Parcelle n^o 3. — Sur la Route Tournante du Bois-Gauthier, à son intersection avec une allée forestière non dénommée qui rejoint la Route Centrale, un ancien panneau indicateur est presque complètement englobé par le tissu cortical et ligneux du Chêne sur lequel il avait été fixé.

Parcelle n^o 35. — Au pied du versant nord du Rocher d'Avon, à l'endroit où le sentier-promenade n^o 10 coupe la Route d'Estrées, s'offre à nos regards un ancien panneau indicateur des Eaux et Forêts — ou plutôt ce qu'il en reste — absorbé et recouvert intégralement par les tissus de l'écorce et du bois du Chêne sur le tronc duquel il avait été autrefois cloué; seuls les coins inférieurs de la plaque métallique apparaissent encore.

12



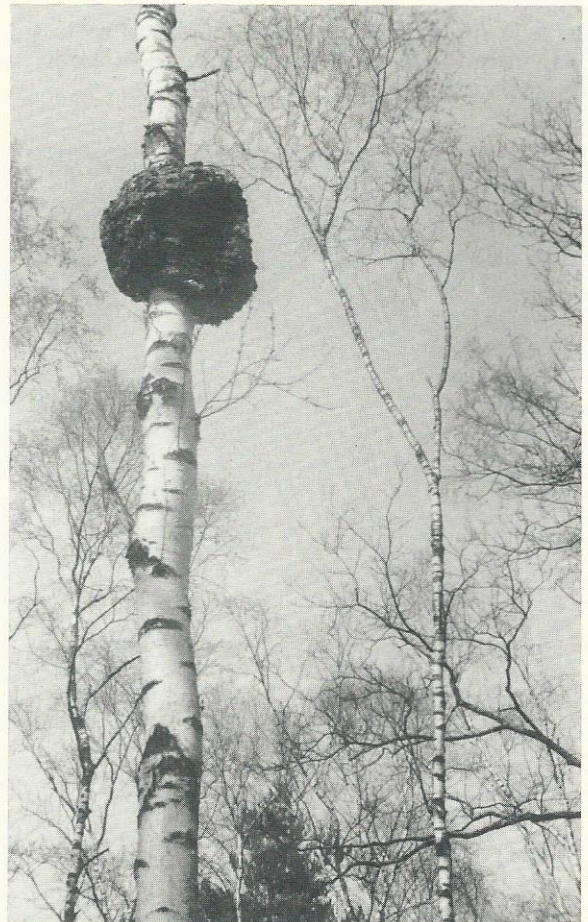
13



14



15





Parcelle n° 44. — Encore un écriteau vétuste des Eaux et Forêts indiquant l'Ancienne Route de Sorques au Carrefour de l'Octogone, dans le Rocher d'Avon; comme dans les exemples précédents, les tissus blessés du Chêne sur lequel il avait été implanté se sont cicatrisés petit à petit jusqu'à recouvrir en partie la surface de la plaque.

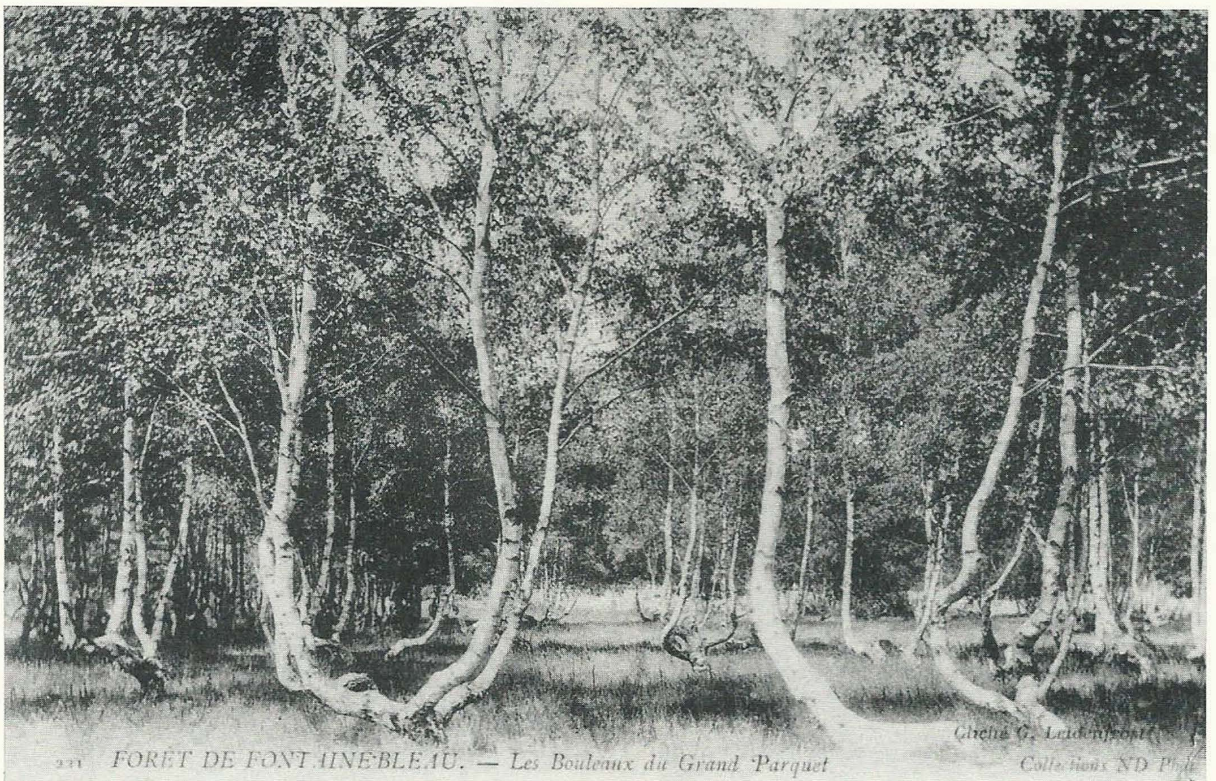
Parcelle n° 830. — A peu de distance du Carrefour du Chêne-aux-Chiens, dans l'angle formé par les Routes du Gard-Chauvaud et des Ventes-du-Lys, un Bouleau de 90 cm de circonférence en supporte une énorme à deux mètres de sa base. (photos n°s 12 et 13).

LOUPES OU BROGNES

Parcelle n° 272. — A une centaine de mètres de la Chapelle de la Bonne-Dame, voici un Hêtre porteur d'une loupe volumineuse (photo n° 14).

Arbonne. Dans la Plaine de Baudelut, parmi les taillis bordant la route de Courances, se dresse un Bouleau (0,55 m) gonflé à cinq mètres de hauteur d'une de ces hernies très spectaculaire. (photo n° 15).

N.B. : Tous les clichés numérotés sont de l'auteur.



371 FORET DE FONTAINEBLEAU. — Les Bouleaux du Grand-Parquet

Cliché G. LEIDENFROST
Collection ND Ph